



Synthèse des interventions

Lors du 32^e Congrès national de la FNADEPA (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées), organisé à Lille, 300 professionnels ont posé leur regard sur le thème : « *Envies, besoins, plaisirs : et les vieux dans tout ça ?* ». Au fil des échanges, les intervenants ont questionné la conjugaison des plaisirs du grand âge et des contraintes des établissements, ou des envies et de la dépendance. Le sujet de la sexualité des personnes âgées a été également débattu sans tabou, avec l'appui de témoignages et d'éclairages juridiques. Les professionnels ont également exposé des initiatives en faveur du lien social entre les résidents et les autres acteurs de la société, bien que ces actions se confrontent aux parcours de vie uniques et aux désirs de chacun.

Ouverture

Marie-Christine STANIEC WAVRANT, adjointe au Maire de Lille

Les élus de la ville de Lille considèrent le vieillissement de la population comme une richesse. La politique globale d'animation instaurée vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées et à favoriser leur autonomie, par le biais d'actions culturelles ou d'offres telles que le « *Pass senior* ».

Des initiatives sont également menées pour faciliter la vie des anciens, notamment en matière de nouvelles technologies et de domotique.

La ville de Lille compte six Ehpad, dont un géré par la commune. Au sein de cet établissement, les équipes sont confrontées au questionnement posé par le congrès, à savoir la corrélation entre les actions mises en place et les envies, besoins et plaisirs des résidents.

Geneviève MANNARINO, vice-présidente du conseil départemental du Nord.

L'évolution des méthodes de gouvernance sur l'accueil en établissement s'impose aux institutions. Il s'agit de proposer une offre adaptée à chaque âge, et de retarder autant que

possible l'entrée en Ehpad. Sur ces questions, le département du Nord s'inscrit dans une politique volontariste, en essayant de proposer des solutions innovantes pour moderniser le secteur. Par ailleurs, s'agissant de la réforme de tarification des Ehpad, le département sera attentif à une transition bienveillante envers les établissements et les usagers. En effet, l'égalité d'accès aux Ehpad doit rester une priorité. Les élus veilleront à contenir les tarifs d'hébergement, afin de limiter les effets pervers d'une sélection à l'entrée en fonction des revenus des personnes. Aussi, le département se verra proactif dans la mise en place de CPOM, afin de rendre possible l'accès aux établissements pour tous les Nordistes.

S'agissant de la question posée dans le cadre du congrès, les personnes âgées ont besoin d'être entendues, écoutées et informées. Pour répondre à ce besoin, les dispositifs existants doivent être rendus plus lisibles. Enfin, les personnes âgées peuvent prendre plaisir à vivre dans une société forte de liens intergénérationnels, dans le respect de leur dignité.



Jean-Pierre RISO, vice-président de la FNADEPA

Le cœur de l'action de la FNADEPA repose sur son expertise, sa proximité avec les attentes et préoccupations des directeurs et de leurs équipes, son professionnalisme et sa capacité à être force de proposition et de mobilisation collective pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées. La Fédération et son réseau portent avec conviction les socles et les ambitions des projets. Dans une logique d'ouverture et de partage, ceux qui le souhaitent peuvent participer à une construction collective riche pour tous.

La Fédération grandit, se transforme, s'adapte à l'environnement. Elle exprime aussi ses propres envies, besoins et plaisirs, et possède les forces et les ambitions de celles et ceux qui la constituent et la font vivre au quotidien.

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale, et malgré l'absence regrettée d'un ministère en charge des personnes âgées, une confiance doit être accordée à la FNADEPA quant à sa capacité à influencer les futures politiques publiques. Forte de ses valeurs, la FNADEPA doit plus que jamais relayer une parole politique crédible sur l'ensemble des territoires.

Laissons place aux envies de nos aînés !

Désirs et dépendance : les paradoxes du soin

Bernard BENATTAR, philosophe du travail

Michel de Montaigne comparait son état de vieil homme à un hologramme brisé. Cette analogie exprimait la confrontation du « *moi réel* » et du « *moi virtuel* ». Alors que le « *moi virtuel* » demeure entier et vit pleinement au travers des souvenirs et des envies assumées, le « *moi réel* » s'impose comme une version réduite de la personne, et limite la réalisation de ses envies.

En effet, une personne âgée est constamment contrainte par son état physique, qui l'empêche de concrétiser ses désirs.

Ces aspects rejoignent la notion de perte d'autonomie. Celle-ci serait renforcée par un accompagnement trop prégnant, et trop anticipé. Plus la protection d'une personne âgée est forte, plus celle-ci est rendue vulnérable.

Pour contrer cette perte d'autonomie et les guider vers la conservation de leur indépendance, les leviers permettant aux anciens de vivre leurs envies et leurs passions doivent être activés.

A-t-on les mêmes envies en vieillissant ?

Estelle PETIT, chargée d'études, Institut Paul BOCUSE

Le centre de recherche de l'Institut Paul BOCUSE étudie notamment les effets de la restauration, prise dans sa globalité (aliments, environnement, contexte) auprès des personnes âgées en établissements. Il apparaît, en conclusion de diverses études, une corrélation certaine entre l'appréciation des repas et leur consommation. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la nutrition des personnes âgées : les aliments (enrichissement en goût, portion, variété sensorielle, dressage de l'assiette) mais également l'ambiance (musical ou non par exemple), les arts de la table (dressage de la table, couleurs) et l'accompagnement des aidants.

Ainsi, ces éléments sont autant de leviers permettant de lutter contre la dénutrition que d'entretenir, voire de renouveler le plaisir des seniors à se restaurer, la prise des repas étant un moment de sociabilité reconnu.

Permet-on aux personnes âgées de vivre leurs envies ?

Marion VILLEZ, sociologue – Université Paris-Est Créteil

Permettre aux personnes âgées de vivre leurs envies relève d'un défi réalisable, qui requiert une inventivité au quotidien et un renouvellement permanent.

Pour ce faire, le regard porté sur la vieillesse doit évoluer. Celle-ci est encore perçue comme un déclin, accompagné de diverses pathologies. La culture de la médicalisation et le manque de représentativité de ces populations sont



également des freins à la satisfaction des envies du grand âge.

Cependant, des changements s'opèrent quant à ces problématiques : les personnes âgées prennent davantage d'initiatives que par le passé et participent aux décisions qui les concernent. Ces évolutions obligeront les générations plus jeunes à changer leur vision de la vieillesse.

Pour créer un climat apte à accueillir les désirs des personnes âgées, une démarche collective doit s'instaurer, en impliquant tous les acteurs de la société.

Respecter les rythmes et les envies des personnes âgées accompagnées : une utopie ?

Évelyne GAUSSENS, présidente de l'association Asshumevie

Dr Marguerite-Marie DEFEBVRE, médecin de santé publique, chargée de mission vieillissement, ARS Hauts-de-France

Bruno MODICA, directeur de services pour personnes âgées

Dr Imad SFEIR, gériatre et médecin coordonnateur en Ehpad

Annabelle VEQUES-MALNOU, directrice de la FNADEPA

Il existe plusieurs méthodes fondées sur des principes de bienveillance et d'écoute de la personne et de ses attentes, pouvant être mises en œuvre en Ehpad. La formation Humanitude est l'une d'entre elles, adoptant une approche des soins fondée sur l'adaptation du soignant au patient. Par ailleurs, pour préserver l'autonomie restante des personnes âgées, les projets individualisés doivent être développés. Leur but est de concevoir des projets de vie en fonction des histoires individuelles des résidents. L'avenir des établissements dépendra d'une coopération entre tous leurs acteurs pour la mise en œuvre de ces projets.

Il existe de belles volontés de la part des équipes soignantes. Toutefois, ces dernières sont confrontées à des situations de sous-effectif, et

par conséquent à un manque de temps pour mettre en œuvre ces projets.

Dans ce contexte, il peut être difficile pour les soignants de répondre aux envies des résidents. De plus, l'adaptation au rythme du patient pose de réelles problématiques d'organisation pour les équipes.

L'adaptation au rythme et aux envies des personnes âgées semble moins interrogée dans le cadre de l'aide à domicile. En effet, le soignant partage un moment seul avec l'ancien, durant lequel il accompagne ses envies, souvent simples, comme celles de lire le journal ou de cuisiner.

Désir, sexe et 3^e âge

Ils sont vieux et nous ont parlé de leur sexualité

Louise DE PREMONVILLE, réalisatrice du film « Le corps des vieux » (Hybrid films)

Le court métrage « Le corps des vieux » pose la question de la vie sexuelle dans un couple, lorsque l'un des deux, en Ehpad, est atteint de la maladie d'Alzheimer, du désir restant lorsque la mémoire s'efface et des réactions des soignants. Le film invite à se questionner sur le consentement d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative, et sur la frontière entre le rapport professionnel et le rapport humain, puisque la situation renvoie systématiquement le soignant à sa propre sexualité et ses tabous personnels. Il questionne enfin sur le cadre que doit instaurer l'établissement autour des désirs des résidents, et les limites en termes de sécurité pour ces derniers.

Une sexualité en santé, enchantée... et accompagnée ?

Judith AREGGER, assistante sexuelle et formatrice en EMS, Suisse

Autorisé en Suisse, le métier d'assistant sexuel se définit de la sorte : « *La revendication d'un accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle n'est pas celle d'un simple droit à*



l'orgasme, à l'éjaculation, à la jouissance physique. Elle est beaucoup plus complexe et subtile. Elle constitue la recherche d'un bien-être total, physique et moral, l'atteinte d'une prise en compte, d'une prise en considération de l'humanité qui réside en chacun de nous, et aussi dans ces personnes en situation de dépendance vitale ».

La prestation d'un(e) assistant(e) sexuel(le) est souvent perçue comme une offre de bien-être par les équipes soignantes. Bien que n'étant pas définie comme un soin, elle a des effets thérapeutiques, notamment sur le comportement des personnes concernées. Cette activité suscite des questionnements relatifs au consentement du bénéficiaire ou de son éventuel attachement affectif, de l'échange avec les familles et avec l'équipe soignante. Sur ces sujets, chaque situation est unique, et les réponses apportées sont individuelles.

Sexualité et dépendance, ou comment sortir « juridiquement couvert »

David CAMEL, avocat à la Cour

De nombreux textes évoquent le droit à la sexualité : l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'article 8 de la CEDH, l'article 9 du Code civil, l'article L. 311-3 du CASF, l'article 4 de la charte Alzheimer, éthique et société.

Pour rappel, la liberté fondamentale d'aller et venir est exprimée dans la loi ASV. Il est admis que la chambre du résident constitue la transposition de son domicile à l'Ehpad. Sa chambre demeure ainsi un lieu de vie respectant son intimité et celle de son entourage. Toutefois, les textes stipulent que la liberté doit être conciliée avec la sécurité, le directeur n'ayant qu'une obligation de moyen.

Trois types de risques d'agressions sexuelles peuvent exister : du soignant envers le résident, entre les résidents et du résident vers le soignant. En cas de suspicion d'agression sexuelle, le personnel de l'établissement doit appliquer quelques règles, comme ne pas nettoyer le lieu de l'incident ou appeler les secours. La gestion des situations doit être menée au cas par cas, l'information et la

sensibilisation des équipes et des familles étant essentiels.

La société est en capacité de progresser sur les questions relatives à la sexualité des personnes âgées, en adoptant une vision positive sur ce sujet. L'assistance sexuelle est interdite en France, puisqu'assimilée à la prostitution. Il pourrait néanmoins s'agir d'un des leviers de progrès.

Vie sociale et grand âge : aux frontières du réel

A-t-on encore envie d'une vie sociale quand on est âgé ?

Isabelle DONNIO, psychologue, consultante-formatrice EHESP

Le lien social peut se dégrader lors de l'entrée d'une personne en établissement. En réponse à cette problématique, le rôle des professionnels est de susciter l'envie et de créer des conditions favorables à la conservation du lien social. Toutefois, les soignants doivent également respecter l'éventuel refus du lien social lors de l'entrée en Ehpad ou des personnes en fin de vie, qui peuvent exprimer un besoin de solitude.

Jean-Jacques DEROSIAUX, président de l'association Ta1ami

L'Association Ta1ami met en relation des personnes isolées et des « amis » bénévoles, par le biais d'animations, de visites culturelles ou de réalisation de « rêves », afin de préserver et entretenir un lien social indispensable. Pour toutes les personnes âgées, ce lien social est parfois rompu notamment à cause du regard dégradé que leurs proches portaient sur eux, entraînant un isolement préoccupant du grand âge. Les mentalités doivent donc évoluer.

Le bénévolat vit actuellement un nouveau souffle d'engagement en France, notamment de la part des jeunes générations. Ces évolutions apporteront certainement une clef de réponse à l'isolement dont souffrent 5 millions de personnes en France.



Comment lever des fonds pour porter des projets en ESMS ?

Nathalie BOUBLI, consultante stratégies et médias de collectes

Au regard des ressources limitées des établissements, d'autres sources de financement vont devoir être de plus en plus recherchées. Des levées de fonds peuvent ainsi être organisées par les structures pour porter les projets visant à construire ou entretenir le lien social avec les personnes âgées. La générosité des personnes extérieures est favorisée si les bienfaits d'un projet leur sont clairement explicités.

Par ailleurs, même si un projet n'aboutit pas, la construction et le déroulement d'une initiative suffisent généralement à créer du lien social et apporter du bien-être à un résident.

Clôture

Claudy JARRY, président de la FNADEPA

Tous les participants et les partenaires sont remerciés de leur mobilisation à ce congrès national, placé sous le signe des valeurs portées par la FNADEA, à savoir le professionnalisme et la convivialité, au service de l'efficacité.

En savoir plus

www.fnadepa.com

 @fnadepa

 FNADEPA